



RAPPORT ANNUEL

École Le Petit-Bonheur 2020-2021

An 2 de réalisation du projet éducatif 2019-2022
Adopté par le conseil d'établissement le 26 octobre 2021



Respect - Engagement - Bienveillance

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE LE PETIT-BONHEUR

L'école Le Petit-Bonheur offre un service d'enseignement à environ 259 enfants du préscolaire à la sixième année. L'équipe de l'école, composée d'environ 40 employés, est impliquée et axée sur le développement professionnel. Elle a su développer une approche collaborative, basée sur l'entraide et le partage d'expériences et de connaissances. Le personnel est persuadé que les valeurs de respect, d'engagement et de bienveillance sont les assises qui guident les membres de la communauté éducative dans leurs actions pour développer le plein potentiel de chaque élève.

L'école, incluant le service de garde Les Dauphins et le service aux dineurs, offre un milieu de vie où l'élève apprend à devenir compétent socialement. Les règles de conduite sont indispensables pour permettre à l'élève de se sentir en sécurité et de développer une conscience morale et sociale nécessaire pour vivre en société. Les règles énoncées dans le code de vie s'associent à des gestes et à des paroles que nous voulons voir et entendre afin que tous les élèves de l'école Le Petit-Bonheur évoluent dans un environnement sain et sécuritaire, le tout, dans un climat où règnent le calme, l'harmonie et le bien-être.

Les comportements attendus des enfants sont enseignés explicitement afin de permettre à chacun de les apprendre, de les maîtriser et de les mettre en application. Tous les intervenants du milieu contribuent et soutiennent les élèves dans le développement des bons comportements par des interventions éducatives.

Nous sommes persuadés que nos valeurs de RESPECT, d'ENGAGEMENT et de BIENVEILLANCE sont les assises qui guident les membres de la communauté éducative dans leurs actions pour développer le plein potentiel de chaque élève.

Pour de plus amples informations, veuillez-vous rendre sur le site de l'école pour consulter le projet éducatif en son entier.

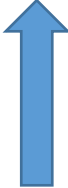
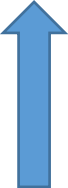
[http:// ca.lepetitbonheur.csp.qc./files/2010/04/PROJET-%C3%89DUCATIF-Petit-Bonheur-VF-novembre-2019.pdf](http://ca.lepetitbonheur.csp.qc./files/2010/04/PROJET-%C3%89DUCATIF-Petit-Bonheur-VF-novembre-2019.pdf)

RAPPORT ANNUEL DE L'ÉCOLE : ÉVALUATION DU PROJET ÉDUCATIF

NOTRE MISSION :	Dans le respect du principe de l'égalité des chances, instruire, socialiser et qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.
NOTRE VISION :	Nous sommes une équipe-école engagée où tous apprennent et s'épanouissent dans la bienveillance et le respect.
NOS VALEURS :	ENGAGEMENT en faisant preuve de cohérence et de tolérance au sein de l'équipe-école en contribuant aux décisions communes RESPECT en sachant qu'en prenant son droit de parole que ses idées et ses initiatives seront accueillies avec ouverture d'esprit BIENVEILLANCE en participant au bien-être de l'équipe et en faisant preuve de compréhension et d'indulgence.

RÉSUMÉ GLOBAL

Orientation	Objectif	Indicateur	Situation initiale	Situation actuelle	Évaluation An 1 2019-2020	Évaluation An 2 2020-2021	Tendance	Modification au Plan d'action pour la prochaine année pour poursuivre sur la bonne voie ou pour redresser la situation
Orientation 1 Appuyer l'élève dans le développement de son plein potentiel en français (compétence lecture)	Objectif 1 D'ici 2022, diminuer à 4% l'écart du taux de réussite de l'école comparativement à celui du Centre de services scolaire à l'épreuve ministérielle en lecture de 4e et de 6e année.	Le taux de réussite à l'épreuve ministérielle en lecture de juin 2020, 2021 et 2022 (en 4e et en 6e).	En 2017-2018 4e année : -8,4% 6e année : -8,6 %	Considérant les modifications apportées au régime pédagogique par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en 2020-2021 (retrait des examens ministériels) aucune prise de données en juin 2020 pour être en mesure de comparer les résultats scolaires des élèves ne peuvent statistiquement être comparés aux résultats de l'année de référence (situation initiale).			Aucune tendance	Nous n'apportons aucune modification au plan d'action pour l'année 2021-2022.

Orientation 2 Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire	Objectif 2 D'ici juin 2022, augmenter au moins de 15 % le sentiment de sécurité des élèves dans les corridors, dans les toilettes et dans les vestiaires.	Sondage sur le sentiment de sécurité	Corridors 55.56 % Toilettes 45.10 % Vestiaires 44.44 %	Corridors 90,8% Toilettes 87,3% Vestiaires 89,1%			Amélioration 	Nous n'apportons aucune modification au plan d'action pour l'année 2021-2022.
Orientation nationale Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour	Objectif 3 D'ici juin 2022, maintenir les activités quotidiennes mises en place qui permettent de faire bouger tous nos élèves au moins 60 minutes par jour au primaire (300 minutes par semaine).	Compilation hebdomadaire des minutes actives	60 minutes par jour (300 minutes par semaine) d'activités physiques pour l'ensemble des élèves du primaire	75 minutes par jour (375 minutes par semaine) d'activités physiques pour l'ensemble des élèves du primaire par l'ajout des marches quotidienne autour de l'école.			Amélioration 	Nous n'apportons aucune modification au plan d'action pour l'année 2021-2022.

Légende :  Action requise  À surveiller  En voie de réalisation

Tendance :  : Amélioration  : Aucune amélioration significative  : Régression

BILAN DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT- ÉCOLE LE PETIT-BONHEUR 2020-2021

En 2020-2021, le Conseil d'établissement (CÉ) de l'École Le Petit-Bonheur a été formé de 6 parents membres réguliers et 2 parents membres substitués, 3 enseignantes et 1 technicienne en éducation spécialisée, 1 représentante du service de garde, ainsi que de la direction d'école. Il est important de noter que la direction a changé en cours d'année scolaire en raison d'un nouveau poste de direction obtenu par Madame Désautels et de la dotation du poste à l'École Le Petit-Bonheur par Monsieur Meunier.

Il est impossible de passer sous silence le contexte de pandémie COVID qui a sans-contredit teinté la structure des séances du CÉ qui se sont déroulées exclusivement en virtuel pour toute l'année scolaire, avec une méthode de travail sur la plateforme Teams. Le calendrier proposé pour les rencontres a été respecté, à l'exception de l'annulation de la rencontre de mars par souci d'efficacité.

Liste des membres du Conseil d'Établissement 2020-2021 :

Représentantes/parents :
Agnès Alba (substitut)
Suzie Bang (représentante au comité de parents)
Rachel Brodeur (substitut au comité de parents)
Marie-Josée Brochu (substitut)
Emmanuelle Dupuy
Nadia Gaucher (présidente)
Martine L'Heureux (parent substitut)
Magalie Taillon
Représentantes/enseignantes et professionnels de soutien :
Sonia Avoine
Isabelle Despars
Karine Guilmain
Santhia Malo
Représentante/service de garde :
France Tanguay
Direction de l'École Le Petit-Bonheur :
Nancy Désautels (septembre 2020 à mars 2021)
Marc-André Meunier (mars 2021 à juin 2021)

Le Conseil d'établissement a tenu l'ensemble de ses 8 séances en virtuel en raison des règles sanitaires en vigueur entourant la pandémie COVID. La formule d'approbation par courrier électronique a également été utilisée lorsque nécessaire afin de se conformer à l'échéance de certains points à approuver. Aucun sous-comité de travail n'a été formé cette année compte tenu de l'absence de besoins en ce sens.

Bilan des activités du Conseil d'Établissement 2020-2021 :

Les sujets traités en cours d'année scolaire en fonction des mandats du CÉ :

- Révision et adoption des règles de régie interne du CÉ
- Capsules de formation obligatoire du MEES reliées à la structure d'un CÉ
- Participation à la campagne de Tirelires Leucan en mode virtuel
- Évaluation du Projet éducatif
- Adoption des mesures dédiées et protégées
- Adoption de la grille-matières de 2021-2022
- Adoption de la « Classique hivernale » et autres activités
- Révision de la politique de tenue vestimentaire
- Semaine de la persévérance scolaire
- Semaine de la reconnaissance du personnel
- Reconduction du service de photographie scolaire
- Rédaction des « Critères de sélection d'une direction »
- Approbation des principes d'encadrement des frais chargés aux parents
- Approbation de la liste de fournitures et des effets scolaires pour 2021-2022
- Approbation des règles de régie interne SDG – 2021-2022
- Renouvellement du contrat traiteur 2021-2022

L'Organisme de Participation de Parents (OPP), entouré d'un petit groupe de parents bénévoles, a su ajouter une touche festive à certains moments particuliers de l'année scolaire, au grand plaisir des élèves, conformément au respect des règles sanitaires.

Le caractère unique de cette année hors du commun a nécessairement contribué à développer la capacité d'adaptation de tous : élèves, équipe-école, et parents. Il va sans dire que l'implication de tous ces acteurs a permis de maintenir un sentiment de bien-être et de plaisir à l'École Le Petit-Bonheur, et ce, afin de susciter des occasions d'apprentissage favorables aux élèves.

Nadia Gaucher

Nadia Gaucher, Présidente du Conseil d'établissement de l'École Le Petit-Bonheur 2020-2021

PLAN DE LUTTE POUR CONTRER L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Comme prévu à l'article 83.1 de la Loi sur l'instruction publique, les résultats du plan de lutte contre l'intimidation et la violence ont été évalués par le conseil d'établissement.

Tout d'abord, soulignons qu'au cours de l'année 2020-2021, l'équipe-école a continué la mise en œuvre de son plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation. Celui-ci reflétant davantage les valeurs et les pratiques véhiculées dans le milieu, les diverses activités et initiatives devant être mises en place l'ont été.

Ensuite, il importe de préciser que toutes les actions prévues en lien avec l'objectif de l'orientation « Être un milieu sain et sécuritaire » demeurent en cohérence avec notre plan de lutte. Nous poursuivons également nos enseignements auprès de toute la communauté éducative (parents, élèves, membres du personnel) quant à l'utilisation du terme « intimidation ». L'objectif n'est pas de banaliser les mauvais comportements, mais bien de comprendre le caractère répétitif et l'inégalité des pouvoirs dans une situation d'intimidation. Plusieurs interventions ont été réalisées par l'ensemble du personnel afin de contrer les comportements inadéquats (violence verbale et physique, manque de respect). Les parents ont été associés à cette démarche. Toutes les dénonciations réalisées par les élèves et les parents ont été traitées. Aucun rapport sommaire n'a été produit à la direction générale. Il est à noter que le plus grand nombre de situations problématiques ont été recensées après l'école, en soirée, les fins de semaine ou sur les réseaux sociaux.

L'équipe-école ne souhaite apporter aucune modification plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

Pour prendre connaissance de l'entièreté du plan de lutte de l'école Le Petit-Bonheur, vous êtes invités à cliquer sur le lien suivante : <http://lepetitbonheur.csp.qc.ca/files/2010/04/Plan-de-lutte-Petit-Bonheur-2020-2021-version-int%C3%A9grale.pdf>